

CARACTERISTIQUES (Source : Groupe Amundi)

Date création : 17/02/2017
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : -
Indice Reference : 100% MSCI EMU
Eligible au PEA : Oui
Devise : EUR
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU1565312862
Code Bloomberg : CPESFEA LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans

Indicateur de risque (Source : Fund Admin)



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 5 ans. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

CHIFFRES CLES (Source : Groupe Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 163,94 (EUR)
Actif géré : 337,57 (millions EUR)
Derniers coupons versés : -

ACTEURS (Source : Groupe Amundi)

Société de gestion : CPR ASSET MANAGEMENT
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Fund Administration Luxembourg

MODALITES DE FONCTIONNEMENT (Source : Groupe Amundi)

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution : J
Date de valeur souscription / Date de valeur rachat :
 J+2 / J+2
Minimum 1ère souscription :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante :
 1 dix-millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) / Frais de sortie (max) :
 0,00% / 0,00%
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation :
 2,95%
Commission de surperformance : Oui

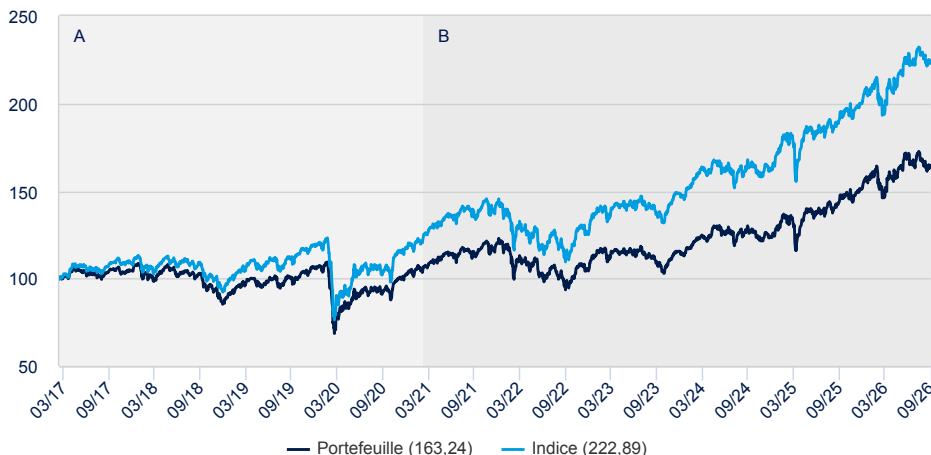
Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT (Source : Groupe Amundi)

L'objectif d'investissement du fonds est de surperformer les marchés actions de la zone euro sur le long terme (5 ans minimum), en sélectionnant des actions d'entreprises de la zone euro engagées dans la lutte contre le changement climatique. Le processus d'investissement intègre également des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (E, S et G – soit collectivement ESG).

ANALYSE DE LA PERFORMANCE (Source : Fund Admin)

EVOLUTION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE EN BASE 100 (Source : Fund Admin)



A : Durant cette période, le Compartiment a été géré sur la base d'une politique d'investissement différente de celle actuellement en vigueur.

B : Depuis le début de cette période, le Compartiment applique la nouvelle politique d'investissement.

PERFORMANCES NETTES PAR PERIODE GLISSANTE (Source : Fund Admin) ¹

Depuis le	Depuis le 31/12/2025	1 mois 31/08/2026	3 mois 30/06/2026	1 an 30/09/2025	3 ans 29/09/2023	5 ans 30/09/2021	Depuis le 13/03/2017
Portefeuille	7,39%	-1,69%	-4,41%	12,66%	14,13%	7,51%	5,26%
Indice	10,81%	-1,93%	-1,52%	16,49%	17,34%	10,51%	8,75%
Ecart	-3,42%	0,24%	-2,89%	-3,83%	-3,22%	-2,99%	-3,49%

¹ Les données supérieures à un an sont annualisées.

PERFORMANCES NETTES PAR ANNÉE CIVILE (Source : Fund Admin) ²

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
Portefeuille	22,64%	7,29%	10,84%	-13,09%	17,69%	-3,57%	21,00%	-16,20%	-	-
Indice	23,70%	9,49%	18,78%	-12,47%	22,16%	-1,02%	25,47%	-12,71%	-	-
Ecart	-1,06%	-2,20%	-7,94%	-0,62%	-4,47%	-2,56%	-4,47%	-3,49%	-	-

² Les performances passées ne sont pas constantes dans le temps et ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les investissements sont soumis aux fluctuations de marché et peuvent varier à la hausse comme à la baisse.

ANALYSE DU RISQUE (Source : Fund Admin) ^{*}

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le lancement [*]
Volatilité du portefeuille	13,44%	12,56%	14,19%	16,44%
Volatilité de l'indice	12,28%	12,21%	14,46%	17,47%
Ratio d'information	-1,39	-1,24	-1,13	-1,03
Tracking Error ex-post du portefeuille	2,87%	2,65%	2,73%	3,43%

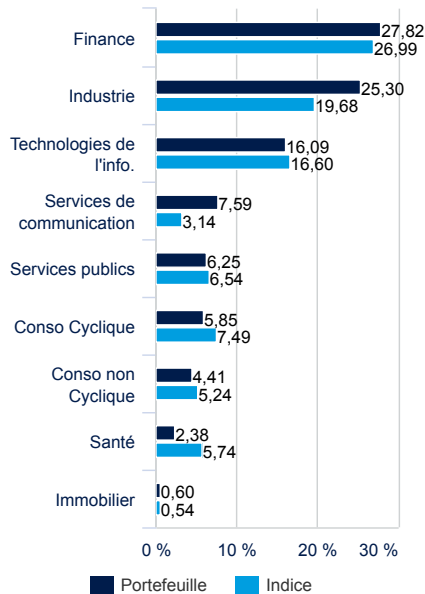
^{*} Données annualisées

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds visé doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs du fonds. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE (Source : Groupe Amundi)

REPARTITION SECTORIELLE

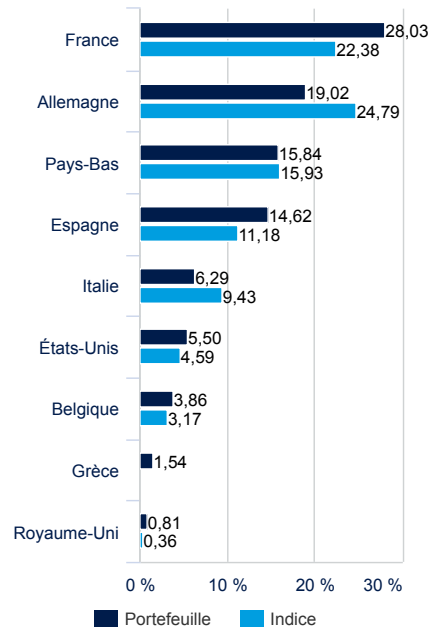
(Source : Groupe Amundi) *



* En pourcentage de l'actif

REPARTITION GEOGRAPHIQUE

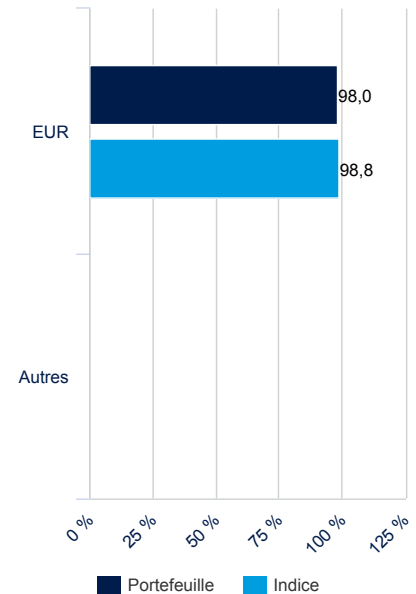
(Source : Groupe Amundi)



Portefeuille Indice

EXPOSITION PAR DEVISE

(Source : Groupe Amundi) **



** En pourcentage de l'actif – avec couverture de change

RATIOS D'ANALYSE

(Source : Groupe Amundi)

Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)

% Moyenne + Petite capitalisation

% Grande capitalisation

PER annuel anticipé

Prix sur actif net

Prix sur cashflow

Taux de rendement (en %)

Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)

Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)

	Portefeuille	Indice
Capitalisation boursière moyenne » (Mds €)	145,11	124,60
% Moyenne + Petite capitalisation	24,47	26,83
% Grande capitalisation	75,53	73,17
PER annuel anticipé	14,47	14,32
Prix sur actif net	2,40	2,41
Prix sur cashflow	10,65	10,89
Taux de rendement (en %)	2,91	3,02
Croissance BPA annualisé (n/n+2) (en %)	16,49	12,17
Croissance CA annualisé (n/n+2) (en %)	8,43	7,61

Nombre d'émetteurs (hors liquidités)

43

Liquidités en % de l'actif

1,36%

PRINCIPALES LIGNES EN PORTEFEUILLE

(Source : Groupe Amundi) *

	Secteur	Poids (PTF)	Ecart / Indice
ASML HOLDING NV	Technologies de l'info.	10,05%	0,66%
BANCO SANTANDER SA MADRID	Finance	6,40%	3,70%
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	4,59%	2,13%
SIEMENS AG-REG	Industrie	4,11%	1,03%
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	4,08%	2,38%
KBC GROUP NV	Finance	3,90%	3,44%
INTESA SANPAOLO	Finance	3,89%	2,45%
DEUTSCHE TELEKOM NAM (XETRA)	Services de communication	3,67%	2,31%
IBERDROLA SA	Services publics	3,57%	1,65%
SOCIETE GENERALE	Finance	3,27%	2,59%

* Hors OPC

EQUIPE DE GESTION

**Alexandre Blein**

Gérant de portefeuille

**Gaël Des Prez de la Morlais**

Gérant de portefeuille

COMMENTAIRE DE GESTION

En septembre 2026, l'actualité climatique a surtout rappelé la matérialité croissante du risque physique et l'accélération de la transition énergétique. En Asie du Sud, l'effondrement glacio-rocheux du Langtang Lirung, au Népal, survenu le 26 août mais dont les conséquences ont dominé la rentrée, a par exemple concerné environ 2 km cube (!) de roche et de glace ; il a déclenché des crues meurtrières au Népal et au Tibet, avec près de 1 400 morts, des milliers de disparus et un coût estimé entre 4 et 7 Md\$. Cela fait suite à un été caniculaire en France avec des feux de forêt historiques et un paysage durablement changé. Face à ces dérèglements, Climate Week NYC a surtout mis en avant l'électrification de l'économie, les réseaux et le stockage : l'objectif discuté est de porter l'électricité à 35% de la demande finale mondiale d'ici 2035, alors que plus de 2 500 GW de projets renouvelables, de stockage et de grandes consommations attendent encore un raccordement. Notre message en faveur de l'investissement reste que le capital devra se déplacer vers les infrastructures de réseau et les actifs de flexibilité, pour aider à la transition, et accompagner les pays en développement pour lesquels le coût du capital peut être significativement plus élevé.

Le mois de septembre aura été marqué par une poursuite de publication de chiffres d'inflation élevés, des économies plus résilientes qu'attendues, des banques centrales clairement engagées dans un processus de relèvement des taux de part et d'autres de l'Atlantique, et des marchés qui commencent à marquer le pas : Le S&P 500 termine le mois à peu près inchangé (-0,8% environ), alors que le secteur financier a nettement sous-performé (-7,3% sur le mois, sa pire performance mensuelle depuis mars 2023). L'Eurostoxx 600 a reculé de 2,5%, soit sa première baisse mensuelle depuis six mois. Le Nikkei a progressé de 0,7% sur le mois, mais enregistre sa première baisse trimestrielle depuis début 2025. Enfin, le MSCI Emerging a légèrement reculé (-0,8%), pénalisé notamment par les marchés coréen et chinois. Un détail ? Meta publie son agent, Muse, qui amène 500,000 américains à ouvrir leur vie numérique à un agent qui « optimise » financièrement leur vie. Meta en profite, les business d'abonnement moins, et la question de la concurrence à venir se pose, à moins que la réponse puisse également venir des entreprises, capables d'ajuster leur prix plus finement au consommateur.

Le MSCI EMU abandonne près de 2%, pénalisé par la totalité des secteurs à l'exception de l'énergie et de la technologie. Dans cet environnement, CPR Invest Climate Action Euro baisse moins que son indice de référence, grâce à une moindre exposition aux valeurs de consommation, une bonne sélection de valeurs financières (dont Eurobank qui profite du retour de la Grèce dans les pays développés), et une exposition significative aux valeurs liées au cycle des semi-conducteurs comme ASML et ASMi. En revanche, l'exposition aux valeurs de services de communication comme Publicis ou Deutsche Telekom pénalise la performance, en relatif comme en absolu.

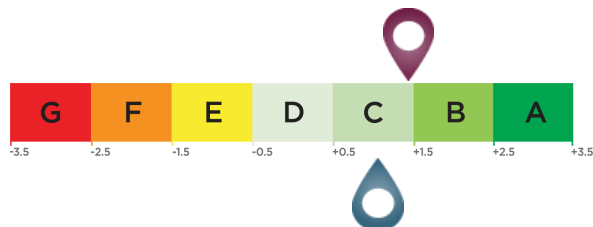
Au cours du mois, nous avons vendu Engie, Air Liquide et CSG, pour renforcer Nexans, Siemens Energy, Thalès et Veolia, compte tenu de valorisations attractives et de perspectives de croissance qui nous semblent mal prises en compte par le marché.

Climate Week NYC a confirmé que la transition énergétique reste un sujet d'allocation majeur pour les investisseurs. Les annonces ont principalement porté sur l'accélération des renouvelables, le renforcement des réseaux électriques, le développement du stockage et la mobilisation du financement privé vers les infrastructures bas carbone. Au-delà des effets d'annonce, le message de fond est clair : la visibilité réglementaire et la pression sur les énergies fossiles continuent de soutenir les actifs liés à l'électrification, à l'efficacité énergétique et à la décarbonation industrielle. Pour un fonds climat comme le nôtre, cela renforce la pertinence d'une exposition sélective aux chaînes de valeur de la transition, en privilégiant les modèles capables de capter une croissance durable avec une valorisation raisonnable.

NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG: 100% MSCI EMU



Score du portefeuille d'investissement: 1,42

Score de l'univers d'investissement ESG¹: 1,05

Lexique ESG**Critères ESG**

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Notes ESG

Note ESG de l'émetteur : chaque émetteur est évalué sur la base de critères ESG et obtient un score quantitatif dont l'échelle est basée sur la moyenne du secteur. Le score est traduit en note sur une échelle allant de A (le meilleur niveau) à G (le moins bon). La méthodologie d'Amundi permet une analyse exhaustive, standardisée et systématique des émetteurs sur l'ensemble des régions d'investissements et des classes d'actifs (actions, obligations, etc.).

Note ESG de l'univers d'investissement et du portefeuille: le portefeuille et l'univers d'investissement se voient attribuer un score ESG et une note ESG (de A à G). Le score ESG correspond à la moyenne pondérée des scores des émetteurs, calculée en fonction de leur pondération relative dans l'univers d'investissement ou dans le portefeuille, hors actifs liquides et émetteurs non notés.

Intégration de l'ESG chez Amundi

En plus de se conformer à la politique d'investissement responsable d'Amundi⁴, les portefeuilles d'Amundi intégrant l'ESG ont un objectif de performance ESG qui vise à atteindre un score ESG pour leur portefeuille supérieur au score ESG de leur univers d'investissement ESG.

¹ La référence à l'univers d'investissement est définie par l'indicateur de référence du fonds ou par un indice représentatif de l'univers ESG investissable.

² Pourcentage de titres du portefeuille total ayant une note Amundi ESG (en termes de pondération)

³ Pourcentage de titres du portefeuille total pour lesquels une méthodologie de notation ESG est applicable (en termes de pondération).

⁴ Le document mis à jour est disponible à l'adresse <https://www.amundi.com/int/ESG>.

Niveau de durabilité (source : Morningstar)

Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainability sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

Lexique ESG

Investissement Socialement Responsable (ISR)

L'ISR traduit les objectifs du développement durable dans les décisions d'investissements en ajoutant les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) en complément des critères financiers traditionnels.

L'ISR vise ainsi à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Critères ESG

Il s'agit de critères extra-financiers utilisés pour évaluer les pratiques Environnementales, Sociales et la Gouvernance des entreprises, Etats ou collectivités :

« E » pour Environnement (niveau de consommation d'énergie et de gaz, gestion de l'eau et des déchets...).

« S » pour Social/Sociétal (respect des droits de l'homme, santé et sécurité au travail...).

« G » pour Gouvernance (indépendance du conseil d'administration, respect des droits des actionnaires...).

Echelle de notation ESG

Echelle de notation de A (meilleure note) à G (moins bonne note)

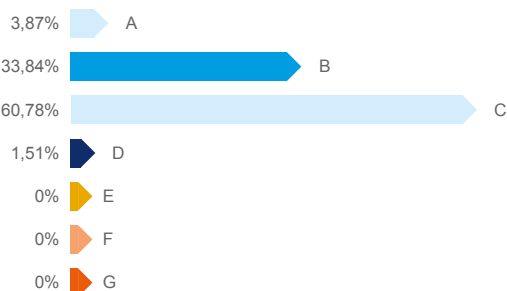


NOTE ESG MOYENNE (source : Amundi)

Notation Environnementale, Sociale et de Gouvernance. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles sur <https://about.amundi.com/legal-documentation>

Univers d'investissement ESG

100% MSCI EMU NR Close

Répartition du portefeuille par notation ESG¹

Scores et Notes ESG

E Score
S Score
G Score
Score ESG moyen
Note ESG moyenne

Portefeuille	Indice
1,29	0,94
1,24	0,95
0,98	0,65
1,42	1,05
C	C

Note moyenne de l'univers retranché de 30% des émetteurs les moins bien notés 1,36

Couverture de l'analyse ESG¹ (Source : Amundi)

Nombre d'émetteurs	43
% du portefeuille noté ESG ²	100%

Label ISR



Niveau de durabilité (source : Morningstar)



Le niveau de durabilité est une notation produite par la société Morningstar qui vise à mesurer le niveau de responsabilité d'un fonds de façon indépendante sur la base des valeurs en portefeuille. La notation s'établit de très faible (un globe) à très élevé (5 globes). L'obtention de cette notation par le compartiment ne signifie pas que celui-ci réponde à vos propres objectifs en matière de durabilité.

MorningstarSustainabilityRatingDate : 31/08/2026

Source Morningstar ©

Sustainability Score – sur la base des analyses de risques ESG fournies par Sustainalytics sur les entreprises, utilisées dans le calcul du score de durabilité de Morningstar.

© 2026 Morningstar. Tous droits réservés. Les informations contenues ici : (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être reproduites ou redistribuées ; et (3) ne sont pas garanties d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables en cas de dommages ou de pertes liés à l'utilisation de ces informations. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Pour plus d'informations sur le rating Morningstar, veuillez consulter leur site www.morningstar.com.

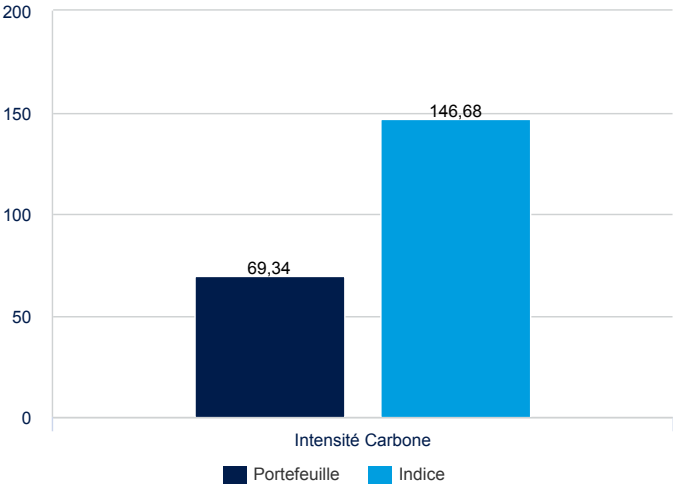
¹ Titres en circulation en fonction des critères ESG, hors liquidités.

La décision de l'investisseur d'investir dans le fonds promu doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou objectifs du fonds.

Zoom sur des indicateurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance

En complément de l'évaluation ESG globale du portefeuille et celle des dimensions E, S et G, le gérant utilise des indicateurs d'impact afin d'évaluer la qualité ESG du fonds sur les plans environnementaux, sociaux, de bonne gouvernance, et du respect des droits humains. A cette fin, quatre critères de performance ont été retenus et le fonds a pour objectif d'avoir un portefeuille affichant une meilleure performance que l'univers d'investissement de référence pour au moins deux de ces critères.

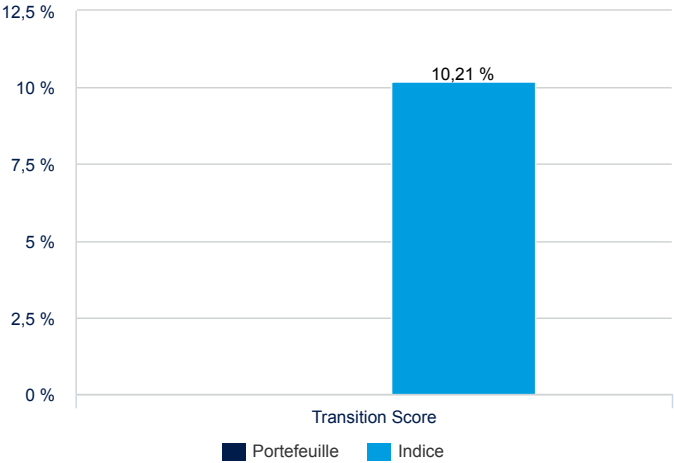
ENVIRONNEMENT : Intensité carbone



Intensité de gaz à effet de serre (GES) des sociétés bénéficiaires des investissements – tCO2eq/€m de revenus
Source : Trucost

Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 99,84%

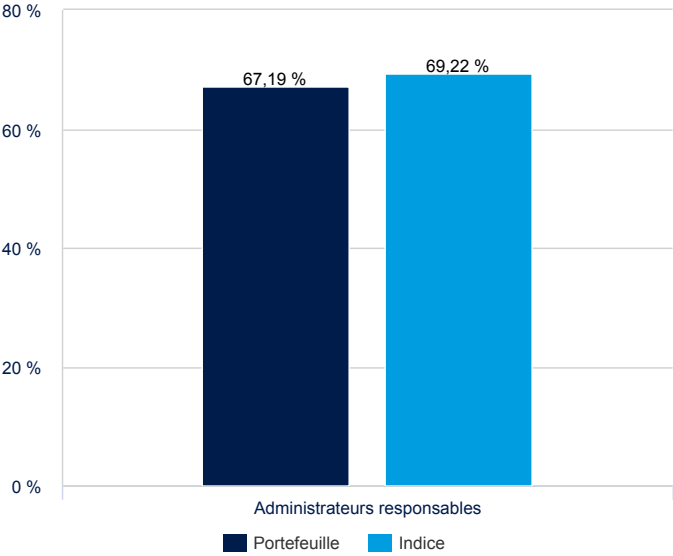
ENVIRONNEMENT : Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone (%)



Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone aux fins du respect de l'accord de Paris
Source : SBTi, CDP

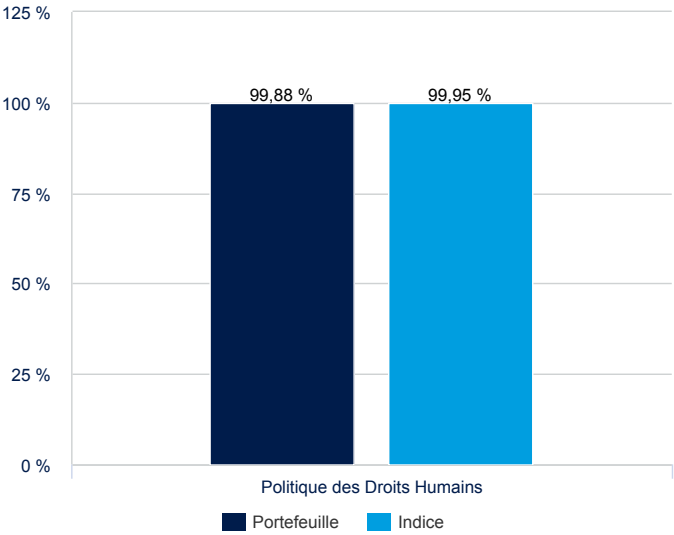
Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 100% 100%

GOVERNANCE : Indépendance du Conseil d'Administration



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 96,87% 99,80%

RESPECT DES DROITS HUMAINS : travail décent et liberté d'association



Taux de couverture (Portefeuille/Indice) 96,87% 99,80%

Sources et définitions

Intensité carbone : Le PAI 3 mesure les Emissions carbone exprimées en M€ de chiffres d'affaires. L'intensité des Gaz à Effet de Serre du portefeuille est déterminée par le calcul de la moyenne pondérée du portefeuille de l'intensité totale des émissions de gaz à effet de serre par million d'euros de chiffre d'affaires des entreprises du portefeuille (t/EUR millions d'euros de chiffre d'affaires).

Amundi s'appuie sur le fournisseur de données S&P-Trucost dont la méthodologie est basée sur le Greenhouse Gas Protocol :

Le Scope 1 : Emissions directes induites par les ressources possédées ou contrôlées par l'entreprise.

Le Scope 2 : Emissions indirectes induites par l'achat ou la production d'électricité, de vapeur ou de chaleur.

Le Scope 3 : L'ensemble de toutes les autres émissions indirectes, en amont et en aval de la chaîne de valeur. Pour des raisons de robustesse des données, nous avons choisi d'utiliser les émissions provenant des activités en amont du scope 3.

Investissements dans des sociétés n'ayant pas pris d'initiatives pour réduire leurs émissions de carbone : L'ampleur des investissements dans des entreprises sans initiatives de réduction des émissions de carbone dans le portefeuille est déterminé en calculant la somme des pondérations de ces entreprises qui n'ont pas soumis d'objectif SBTi ou CDP. L'indicateur PAI utilise l'approche "Investissements pertinents", ce qui signifie que le dénominateur est déterminé en considérant uniquement les investissements concernés par l'indicateur. Les pondérations du portefeuille sont ajustées pour tenir compte de la couverture incomplète des données.

Indépendance du Conseil d'Administration : Pourcentage moyen d'administrateurs indépendants dans les Conseils d'Administration. Fournisseur de données : Refinitiv.

Respect des Droits Humains : Pourcentage d'entreprises ayant une politique d'exclusion du travail des enfants, forcé ou obligatoire, ou garantissant la liberté d'association, appliquée universellement et indépendamment des lois locales.